

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "A - USD"

THEAM Quant Dynamic Commodities (FR0011489673)

THEAM, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP est d'offrir aux porteurs de parts une exposition synthétique aux marchés des matières premières à travers une stratégie quantitative directionnelle adossée au marché des matières premières (via des indices de contrats à terme sur matières premières) visant à générer une performance supérieure sur le long terme à celle d'un investissement statique présent dans les principaux indices de contrats à terme de matières premières.

Caractéristiques essentielles :

- L'exposition à la stratégie d'investissement sera réalisée par l'intermédiaire d'un indice de stratégie BNP Paribas Oscillator Backwardation Commodity Ex-Precious Metals Index (Code Bloomberg : BNPIOBXP Index) développé par BNP Paribas conformément à la réglementation en vigueur.

- L'indice de stratégie, qui repose sur un modèle quantitatif développé par BNP Paribas, est un indice diversifié représentant un investissement dynamique dans un panier de futures de matières premières appartenant à la gamme GSCI® Dynamic Roll Indices, développée par S&P.

- La stratégie d'investissement utilise un mécanisme quantitatif d'allocation réajusté quotidiennement selon un algorithme déterminé combinant 2 modèles appliqués successivement :

1. Un premier modèle systématique dit de « Momentum » fondé sur l'identification de cycles de croissance ou de décroissance court-terme et long-terme pour chacune des matières premières considérées. Ainsi, la stratégie surpondère les matières premières identifiées comme étant celles capables de générer une performance supérieure à celle d'un panier théorique équilibré et inversement, la stratégie sous-pondère les autres matières premières identifiées comme étant moins capables de générer une performance supérieure.

2. Un second modèle basé sur l'étude de la forme de la courbe à terme de chaque matière première, qui reprend et modifie les poids issus du premier modèle en surpondérant les indices de futures de matières premières offrant une courbe à terme la plus décroissante (situation de « Backwardation ») ou la moins croissante et en sous-pondérant les indices de futures de matières premières offrant une courbe à terme la plus croissante (situation de « Contango ») ou la moins décroissante. En effet la décroissance de la courbe à terme sur une matière première reflète généralement un déséquilibre de l'offre et de la demande, et par suite confère à cette matière première un potentiel à la hausse.

- L'exposition globale de la stratégie d'investissement aux indices de matières premières ne pourra excéder 100%.

- La stratégie est de type « Total Return », c'est-à-dire que sa performance intègre les intérêts correspondant à un investissement en instruments du marché monétaire.

- La composition exhaustive de l'indice de stratégie est disponible à l'adresse internet <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com> et la méthode de calcul à l'adresse : <https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/nr/OBXPER.pdf>.

Autres informations :

- Détail des actifs traités : le FCP investira dans des titres financiers (actions internationales, obligations,...), des dépôts, des OPCVM et des contrats financiers (principalement swaps et opérations de pensions livrées)

- Durée d'investissement recommandée : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

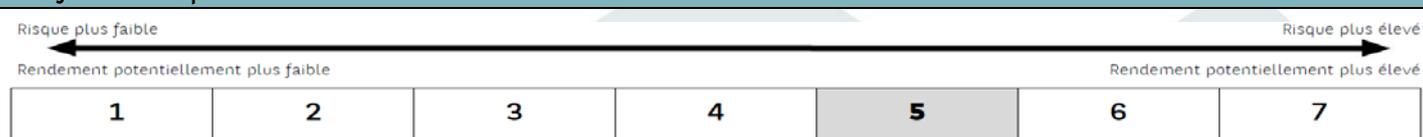
- Classification : OPCVM « diversifié »

- Affectation du résultat : capitalisation

- Périodicité de calcul de la valeur liquidative et fréquence des ordres de souscription et de rachat : Quotidienne. La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux français et des jours où les marchés financiers US et anglais sont fermés. La valeur liquidative est calculée le jour ouvré suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.

- Conditions de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats sont centralisés avant 12h le jour de la valeur liquidative par le dépositaire BNP Paribas Securities Services, 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin. Les souscriptions et rachats se font à cours inconnu.

Profil de risque et de rendement



• Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP ;

• La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;

• La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Les performances de l'indice de stratégie peuvent varier fortement à la hausse comme à la baisse, entraînant une possible variation rapide et forte de vos investissements, expliquant le niveau de l'indicateur de risques.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

• **Risque de contrepartie** : lié à la défaillance d'une contrepartie sur les marchés de gré à gré.

• **Risque lié à l'emploi des IFT** : Afin d'atteindre son objectif d'investissement, l'OPCVM a recours à des instruments financiers à terme négociés de gré à gré lui permettant de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques susceptibles de conduire à des ajustements voire à la résiliation anticipée de l'instrument, ce qui pourra affecter la valeur liquidative de l'OPCVM.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais annuels prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,60%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

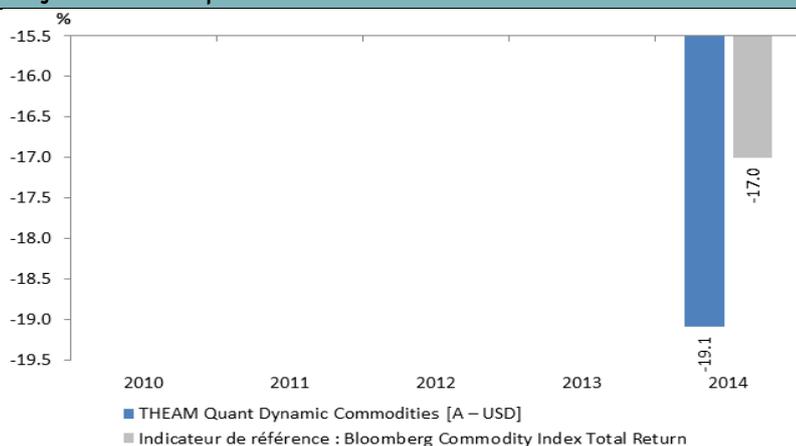
Le montant des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2014.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, consultable via le site Internet www.bnpparibas-ip.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes des frais de gestion.
- La part a été lancée le 3 juillet 2013.
- Les performances passées ont été évaluées en USD.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La responsabilité de THEAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du FCP sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: THEAM TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09. E-mail : THEAM.sales.support@bnpparibas.com
- La valeur liquidative du FCP est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-ip.com.
- Pour obtenir des informations relatives aux autres parts du FCP, vous pouvez vous référer au Prospectus du FCP.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le FCP a été agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers le 7 juin 2013.

THEAM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en France (numéro d'enregistrement 04000048).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 janvier 2015.

